

Réunion de CSD du 27 Aout 2025

Lieu : Angres

Horaires : 15h – 20h30

Membres présents :

Jacques BECOURT, Sébastien GOUBET, Frédéric MERCIER, Sébastien JOLY, Jean-Claude AUDEGOND, Xavier GODIN, Jean-Jacques ROBART, Olivier WYKA, Philippe COUSIN, David LESPAGNOL, Benoit BOYAVAL.

Personnes excusées : Natacha MOUTON LEVREAY, Présidente Ufolep Pas de Calais, Alain DELCORDE représentant le Comité Directeur, Bruno BOUVILLE.

Ordre du jour :

1. Championnats et autres épreuves
2. Responsabilités des épreuves
3. Localisations des épreuves 2025/2026
4. Mutations
5. Budget 2025/2026
6. Vie Fédérative / Développement
7. Communication
8. Valorisation du bénévolat
9. Calcul de référence du classement (point suspensif)
10. Questions diverses

PREAMBULE :

Pendant les vacances nous avons appris les décès de :
LEPLAT Jacques (St Omer) - BOUVET Régis (Havrincourt) - HOLLANDT Christophe (St Martin Lez Tattinghem) - THERSEN Eric (Lievin Marichelles)

Nous enregistrons l'arrivée de nouveau clubs et pour certains le retour

- Licques
- Lievin USA
- Anvin revenant
- Blangy pas de nouvelles malgré les relances
- Lens TT revenant
- Lillers revenant avec un gros sujet à traiter
- Montigny en Gohelle revenant
- Calonne S/Lys Revenant

PREPARATION DES CHAMPIONNATS ET AUTRES EPREUVES

- Championnat départemental : Présentation par Sébastien Goubet et validation par la CSD

Les inscriptions au championnat départemental se sont bien déroulées dans leur ensemble. Le délai du 20 Août comme délai de rigueur a fait son effet et a été respecté par les clubs. Pour rappel, les clubs s'inscrivent aux compétitions départementales (Championnat, Indiv, Coupes) auprès des responsables des compétitions. Ceux-ci envoient au référent financier un état des équipes engagées. Une facture globale regroupant toutes les inscriptions sera éditée par le référent financier et envoyé aux clubs pour règlement

Par rapport à la prévisionnelle de fin d'année dernière, on note des demandes pour inscrire des nouvelles équipes dans le championnat départemental (Montigny, Beaurains, Duisans, Boulogne Bucaille, Lillers, Calonne S/Lys) des demandes de maintien St Josse 1, Hermin 2, Campagne les Boulonnais 2 et des demandes de montée (Grenay, Audincthun, Marconnelle). Des arrêts d'équipes : Balinghem, Preures 2, Quiéry La Motte, St Pol S/Ternoise, Boiry Becquerelle / Croisilles et le cas Auchel (Lillers).

Championnat Départemental

En Elite : RAS

Excellence :

- Preures Zoteux 2 qui devait monter en Excellence arrête son équipe 2. En conséquence la CSD donne la priorité à Hermin pour l'accession en Excellence suite à son barrage.
- Auchel 1 qui devait monter en Excellence arrête son équipe 1. Le club de Lillers accède à L'Excellence. Les mêmes joueurs d'Auchel ayant muté à Lillers pour la saison prochaine. En revanche, le club pourra présenter 2 joueurs mutés par journée, étant un club nouvellement créé.

Promotion Excellence :

- Le club de Zutkerque refusant la montée, il sera fait en fin de saison un classement de leur poule sans ses équipes, il ne pourra jouer les finales départementales ni monter.
- Rinxent Hydrequent a accepté de monter son équipe 2 en PE pour combler la poule, merci à eux.
- Preures Zoteux 2 et St Pol S/Ternoise 1 arrêtent leur équipe de Promotion Excellence.
- Quiéry La Motte 1 qui descend d'Excellence en Promotion Excellence arrête son équipe 1
- Montigny en Gohelle, Grenay, Saint Josse 1 accèdent ou sont maintenus en Promotion Excellence

Honneur

- Muncq Nieurlet 2 a accepté de monter son équipe 2 en Honneur pour combler la poule, merci à eux.
- St Pol s/ternoise 1, Preures Zoteux 2, Balinghem ayant arrêté leur équipe en Promotion Excellence, leur équipe évoluant en Honneur ne pourront monter l'année prochaine
- Campagne les Boulonnais 2 est maintenue en honneur
- Le championnat de promotion Honneur du secteur Lensois étant surbooké d'une part, des demandes de montées du secteur Artois, des joueurs atteints par leur limite de classement, de nouveaux clubs avec des classements plus que corrects, une Honneur supplémentaire est créée (Merci à Sébastien Joly) pour ce travail sur place.

Promotion Honneur

- Boiry Becquerelle/Croisille 1 arrête son équipe 1 en honneur, son équipe de Promotion Honneur ne pourra monter l'année prochaine
- Quierry la motte 1 arrête son équipe 1 Promotion Excellence, son équipe de Promotion Honneur ne pourra monter l'année prochaine.

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 2025 2026.

ELITE.	EXCELLENCE A.	EXCELLENCE B.
Achicourt 1	Neuville Saint Vaast 1	Marles les Mines 1
Audincthun 1	Meurchin 2	Hermin 1
Marquion 1	Bapaume 1	Preures Zoteux 1
Marquion 2	Beaurains 1	Marquise 1
Méricourt 1	Tincques 2	Valhuon 1
Meurchin 1	Bienvilliers 1	Lillers 1
Saint Georges 1	Liévin Marichelles 1	Auxi le Château 1
Tincques 1	Duisans 1	Saint Omer 1

PROMOTION EXCELLENCE A	PROMOTION EXCELLENCE B	PROMOTION EXCELLENCE C	PROMOTION EXCELLENCE D
Calais Balzac 1	Berck 1	Hulluch 1	Montigny en G 1
Zutkerque 1	Berck 2	Sains en Gohelle 1	Beaurains 2
Balinghem 1	Saint Josse 1	Liévin Brossolette 1	Marquion 3
Guînes 1	Auxi le Château 2	Marles les Mines 2	Méricourt 3
Coquelles 1	Sorrus 1	Méricourt 2	Vitry 1
Rinxent Hydrequent 1	Campagne les Boulonnais 1	Valhuon 2	Bienvilliers 2
Rinxent Hydrequent 2	Marconnelle 1	Tincques 3	Grenay 1
Coulogne 1	Audincthun 2	Croisette 1	Lorgies 1

HONNEUR A	HONNEUR B	HONNEUR C
Zutkerque 2	Cremarest 1	Saint Pol 1
Marquise 2	Samer 1	Tincques 4
Muncq 1	Audincthun 3	Hermin 2
Oye-Plage 1	Le Portel 1	Lillers 2
Muncq 2	Preures Zoteux 2	Achicourt 2
Balinghem 2	Campagne les Boulonnais 2	Valhuon 3
Polincove 1	Auxi le Château 3	Valhuon 4
Saint Martin les Tatinghem 1	Boulogne Bucaille	Croisette 2

HONNEUR D	HONNEUR E
Maroeuil 1	Vitry 2
Liévin Marichelles 2	Loos en Gohelle 1
Lens TT 1	Neuville Saint Vaast 2
Calonne sur la Lys 1	Marquion 4
Bienvilliers 3	Beaurains 3
Tincques 5	Duisans 3
Neuville Saint Vaast 3	Meurchin 3
Duisans 2	Liévin USA 1

MONTEES DESCENTES

	MONTEES	DESCENTES
ELITE		2 + le 6 ^{ème} joue un barrage avec le vainqueur du barrage des 2èmes d'Excellence
EXCELLENCE 2 poules	2 + le meilleur deuxième issu d'un barrage à 2 jouera la montée contre le 6 ^{ème} d'Elite	4 (les 7èmes et 8èmes de poules)
PROMOTION D'EXCELLENCE 3 poules (+ poule du Calaisis)	3 + le meilleur deuxième issu d'un barrage à 4 (sauf si accession en Excellence de l'équipe du Calaisis auquel cas pas de barrages)	4 (les 8èmes de poules) et le dernier d'un barrage entre les 7 ^{ème} .
HONNEUR 4 poules (+ poule du Calaisis).	4 : les premiers de chaque poule B-C-D-E.	4 : Les deniers de chaque poule B-C-D-E Calaisis : 2 descentes en PH et 2 montées.

Elaboration des calendriers de championnat :

Les calendriers du championnat départemental sera publié au plus tard Samedi 30/08

Juge arbitrage des épreuves :

- Coupes B : Sébastien Goubet centralise, organise et communique avec Jean Claude Audegond pour la préparation de la Coupe Legros.

Les feuilles d'inscriptions pour les épreuves de la coupe B doivent être envoyées dès que possible le 1^{er} tour étant au 27 septembre.

Il y aura un fichier dans la dropbox pour saisir les perfs de la coupe B jusqu'aux finales départementales pour 40 équipes « Même format que la Coupe Legros »

- Coupe Legros : Jean Claude Audegond se mettra en relation avec Sébastien Goubet pour les engagements des équipes. Pour rappel, une association ne peut inscrire en coupe « André LEGROS » que le nombre maxi d'équipes engagées en coupe B. La composition des équipes est indépendante de la coupe B.

- **Rappel** : Un joueur qualifié en coupe B ne peut intégrer une équipe en LEGROS qu'après élimination (Après les finales départementales B). Exception faite aux jeunes et féminines qui peuvent participer à la fois à la coupe Legros et à la coupe B avec **obligation** de donner la priorité à la Coupe B.
- Coupe des vétérans : Jacques Bécourt
- Individuels B : Sébastien Joly + Bruno Bouville en Formation
- Coupes et Individuels A : Olivier Wyka + David Lespagnol + éventuellement Benoit en Formation
- Journées Jeunes + Secteurs : Les secteurs doivent homologuer leurs tournois auprès de Jean Claude puis me transmettre leur règlement pour la mise à jour dans Onedrive et diffusion au Comité Directeur pour validation (Toute manifestation organisée par l'Ufolep 62 Tennis de Table doit faire l'objet d'une validation du CD).

RESPONSABLE DES POULES DE CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

Elite	<i>Olivier Wyka</i>	Promotion Excellence D	<i>Philippe Cousin</i>
Excellence A	<i>Frederic Mercier</i>	Honneur A	<i>Daniel Gilliot</i>
Excellence B	<i>Xavier Godin</i>	Honneur B	<i>Jacques Bécourt</i>
Promotion Excellence A	<i>Daniel Gilliot</i>	Honneur C	<i>Philippe Cousin</i>
Promotion Excellence B	<i>Jacques Bécourt</i>	Honneur D	<i>Frederic Mercier</i>
Promotion Excellence C	<i>Xavier Godin</i>	Honneur E	<i>Olivier Wyka</i>

Mutations : 57 mutations / changement de clubs ont été enregistrés avant le 15 aout.

Dropbox :

- Faire parvenir à Xavier les nouveaux responsables de poule avec les adresses mails de leur compte dropbox
- Communiquer à Xavier le plus vite possible, les fichiers des divisions que les responsables de poules ont besoin
- Attention aux doublons lors de la création des joueurs dans la dropbox
- Vérifier dans le fichier Archive que le joueur n'a jamais joué en Ufolep
- Vérifier également qu'il ne joue pas en FFTT (site ping pocket ou appli FFTT)
- Renseigner les 2 classements UFOLEP et FFTT s'il y a lieu dans la base de données
- Xavier va faire une petite formation en visio pour les nouveaux et pour ceux qui le souhaitent (Emilie, Bruno Bouville, David Lespagnol)
- Les responsables de poules devront enregistrer le classement dans le fichier pdf de la dropbox à chaque journée en écrasant le précédent.

LOCALISATION DES EPREUVES : 2025/2026

Date	Epreuve	Lieux
S 25/10/25	Coupes départementales A	Guines
D 26/10/25	Individuels départementaux A	Guines
S 01/11/25	Journée Départementale Jeunes	Lens TT
S 15/11/25	Coupes départementales B	Sorrus
D 16/11/25	Individuels départementaux B	Sorrus
S 17/01/26	Coupes régionales A	NORD
D 18/01/26	Individuels régionaux A	NORD
S 08/02/26	Coupes régionales B	MARQUION
D 08/03/26	Individuels régionaux B	MARQUION
S 04/04/26	1 ^{er} Tournoi Ufolépien	Achicourt
V 08/05/26	Finale Coupes Legros	Marles
S 06/06/26 et 13/06/26	Barrages et Finales de championnat	MARQUION
S 20/06/26	Assemblée Générale des clubs	Calais Urbain

Classements : Les Classements ont été diffusés

REFERENT FINANCIER

Avoir : au 1/9/2024 6500 €

Prévisions

Recettes : de l'UFOLEP 1000 €

Engagements des clubs 4800 €

Reversement national 1000 €

Soit un total de 6800 €

Reste à percevoir quelques amendes

Dépenses : récompenses 800 €

CSD - J A ... 1500 €

Site, courriers ... 100 €

Reversement CSR 1500 €

Déplacement des sportifs 2900 €

Soit un total de 6800 €

- Indemnisations des nationaux A & B 2025, la CSD attend les versements du National
- 12 heures : nous offrons les engagements aux 3 premières équipes et participons aux frais de déplacement à hauteur de 300 €.
- Récompenses 2025/2026 : Jacques, s'occupera de l'achat des récompenses pour les manifestations sportives du département ; (Ajouter les récompenses de la Coupe Legros dans la 1^{ère} commande). Voir nouveaux prestataires éventuellement
- Toujours le problème des relevés de compte pour la CSD et tous les secteurs sauf le Lensois (à voir lors de la 1^{ère} réunion avec l'Ufolep 62). Jacques va relancer la Présidente
- Amendes impayées : Coulogne 25€, Calais Balzac 25€, Ecourt St Quentin 20€, Marquion 20€ et Marquise 20€. Ces clubs ne peuvent s'engager en championnat tant que l'amende n'est pas payée.

VIE FEDERATIVE/DEVELOPPEMENT

Journée Jeunes :

Une journée Jeunes à échelon départemental est programmée le 1^{er} novembre 2025 à Lens TT (Classement 650 Max lors de l'inscription). Sophie Villala Y Torres, Valérie Garret et Frédéric Mercier seront les juges arbitres.

COMMUNICATION

Benoit fait un petit point et sur ses attentes, lui envoyer :

- Les convocations et les CR des réunions de secteur
- Les résultats des épreuves sportives (Coupes et Individuels A & B, Legros, vétérans et les classements)
- Le mettre en copie lors de l'envoi des résultats aux clubs

Lui adresser les courriers à l'adresse mail : bboyaval@outlook.fr

Xavier demande plus d'attention sur la publication des informations sur le site et en parallèle sur la page facebook et rapidement notamment en début de saison avec les inscriptions à la chaîne.

Benoit demande si il y a quelqu'un pour être en binôme avec lui sur la page Facebook. Sébastien Joly, Frédéric Mercier et Xavier ont les droits pour faire les publications.

Benoit, va s'occuper des affiches pour nos compétitions départementales et régionales

VALORISATION DU BENEVOLAT

- Penser dès à présent aux récompenses honorifiques : Diplômes de reconnaissance, Médailles etc.... En portant tout particulièrement sur les présidents de clubs, les secrétaires, les trésoriers et les correspondants (notamment pour l'échelon argent).
- Envoyer à Jean Claude vos propositions pour fin octobre dernier délai avec les renseignements et les dates de leur fonction ou la durée :

Président, Trésorier, Secrétaire de son club + Un avis Circonstancié du responsable de secteur

Proposition d'attribution de médaille départementale 2025/2026

Echelon : Bronze – Argent -Or

Nom Prénom

Club :

Nature des services rendus à l'UFOLEP	Dates
<i>Secrétaire, Trésorier, correspondant du club :</i>	<i>2017</i>
<i>Président du club :</i>	
<i>Entraîneur des Jeunes du club :</i>	
<i>Responsable de poule</i>	

Avis circonstancié du Responsable du secteur : *Personne dynamique qui s'investit pleinement dans la bonne marche de son club ainsi que dans le fonctionnement*

REGLEMENT SPORTIF

POINT SUSPENSIF SUR LE CALCUL DE REFERENCE DU CLASSEMENT

Lors de la dernière réunion de la CSD Olivier a défendu le fait de prendre en considération le classement d'une licence Loisir FFTT lors des épreuves B sur le fait que les épreuves B sont réservées aux licenciés UFOLEP à simple appartenance. (Un joueur est dit à simple appartenance s'il n'est pas titulaire d'une autre licence qui lui permettrait une pratique compétitive en tennis de table).

Ce point a été acté lors de la dernière réunion de CSD. Mais non valable pour les épreuves A et championnat. Il faut donc légiférer l'article 9 du chapitre CLASSEMENT PAR POINTS DES JOUEURS.

ARTICLE 9 – CLASSEMENT DE REFERENCE EST DONC MODIFIE DANS CE SENS

Le classement officiel pour les compétitions Ufolep à prendre en compte est le meilleur des 2 classements connus entre celui de l'UFOLEP et de la FFTT (Loisirs ou compétition) au 1^{er} septembre ou au 1^{er} janvier **selon la date de prise de licence.**

REGLEMENT COUPE DES VETERANS

1) Nature et composition des équipes :

La coupe « des Increvables » est réservée aux joueurs détenteurs d'une licence UFOLEP en cours de validité âgés de 55 ans et plus. Sa priorité est **la convivialité**.

Elle se joue par équipes de 2 joueurs disputant chacun 2 simples et d'une paire jouant le double – cette paire peut être différente des joueurs de simples. Les joueurs peuvent être licenciés dans des associations différentes du département.

2) Cette compétition se déroule obligatoirement en semaine à 15 heures en plusieurs tours joués à une date proposée par le club recevant de chaque tour et avant une date butoir Le lieu est défini lors de l'élaboration du calendrier en début de saison. Une légère collation de fin de rencontre est organisée par l'équipe accueillante. L'alternance des accueillants sera respectée ainsi que l'équité la plus juste pour les déplacements.

3) Cette compétition n'est concurrentielle d'aucune autre compétition organisée par la CSD UFOLEP TT 62.

4) Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches ; toutes les parties se jouent.

5) Les points-joueurs acquis ou perdus seront affectés du coefficient 0.5

6) Des centres de 3 ou 4 équipes seront organisés par le J A, en fonction du nombre d'inscrits.

Un classement sera établi à la fin de chaque tour, avec le barème suivant : victoire 3 points, défaite 1 point, absence 0 point. Si rencontre contre un absent, compter 3 points pour le présent.

1^{er} tour avant la fin des congés d'automne, 2^{ème} avant la fin des congés d'hiver, 3^{ème} tour avant la fin des congés de février, 4^{ème} tour avant la fin des congés de Printemps.

Toute rencontre non jouée avant la date butoir pourra être considérée comme perdue par les équipes du centre

7) L'organisation définitive est laissée au juge-arbitre désigné par la CSD.

Le règlement sportif départemental sera modifié en fonction des décisions prises lors de l' AG et en CSD et envoyé au comité directeur pour validation avant le début de la saison

DIVERS

Réunions de secteur de septembre :

Secteur Artois : 02 septembre à Maroeuil
Secteur Lensois : 03 septembre à Angres
Secteur Ternois : 03 septembre 18h 30 à Croisette
Secteur Boulogne : 03 septembre à Crémaret
Secteur Calais Rural : 01 septembre à Campagne les Guines
Secteur Calais Urbain : 09 septembre à Marquise

Les responsabilités au sein des secteurs ne sont pas renseignées complètement (Artois, Lensois.

Pas de nouvelles à ce jour du projet de partenariat avec Mister ping. J'espère avoir un retour sur celui-ci avant la fin de l'année. Sinon, il n'y aura pas de Tournoi Ufolepien ? A revoir avec Natacha

Responsabilité de la CSD durant l'absence de Xavier seront assurées par : Philippe Cousin du 10 septembre au 25 environ.

L'AG des clubs du 20 juin 2026 aura lieu dans le secteur Calais Urbain.

La prochaine réunion de CSD aura lieu en Visio conférence et celle de JUIN aura lieu dans le Lensois. A discrétion du responsable du secteur

Rappels :

Ne pas oublier d'envoyer les convocations à :

- la Présidente Natacha Mouton-Levreyay,
- au référent CD Alain Delcorde (alaindelcorde@sfr.fr)
- et la trésorière (ufolep.tresoriere@outlook.fr)